

Comité consultatif chargé des opérations commerciales (Commercial Operation Advisory Committee) (Etats-Unis)

- La relation entre l'Administration des douanes et de la protection des frontières des Etats-Unis (CBP) et la communauté commerciale est d'une importance capitale pour garantir la pérennité de la facilitation et de l'efficacité du commerce, tout en préservant la sécurité de nos frontières. Le Comité consultatif chargé des opérations commerciales (COAC) est l'une des organisations qui aident la CBP à trouver un équilibre entre le commerce et la sécurité.
- Le mandat du COAC a été défini dans le cadre de la Loi sur le Budget de réconciliation pour tous de 1987 et son fonctionnement obéit aux dispositions de la Loi sur le Comité consultatif fédéral (FACA). Le COAC formule des observations et des recommandations sur les opérations commerciales de la CBP et sur les fonctions afférentes du Département de la sécurité intérieure (DHS) et du Trésor. Le comité est constitué de 20 Membres d'industries concernées par les opérations commerciales de la CBP et il est présidé par deux co-présidents du DHS et du Trésor. Les Membres du Comité sont issus des milieux du commerce et du transport, de grandes entreprises ou de PME, ou encore d'autres entités qui sont concernées par les fonctions de la CBP et autres fonctions afférentes du DHS et du Trésor ou qui bénéficient directement des services de ces organismes.
- Les entités qui souhaitent devenir membres du COAC doivent se porter candidates et sont sélectionnées parmi les représentants des milieux du commerce et du transport qui ont recours aux services de la CBP. Les Membres sont désignés pour une durée de deux ans. Ce conseil consultatif composé de vingt Membres rencontre régulièrement des fonctionnaires de la CBP afin d'évoquer la mission d'équilibre entre la sécurité et la facilitation des échanges assurée par la CBP. Les thèmes débattus y sont notamment les suivants : informatisation, agriculture, Droits de propriété intellectuelle (DPI), chaîne logistique internationale, harmonisation des pratiques et des procédures douanières, planification stratégique, sécurité des importations et Dossier sécurité des importateurs.